



Découverte d'un jeune Gypaète barbu criblé de plombs

Dimanche 11 octobre, un jeune vautour Gypaète barbu a été retrouvé criblé de plombs au bout d'une piste forestière dans le Parc national des Cévennes.

Dolomie avait été relâché en juin aux côtés de 4 autres gypaètons dans le cadre d'un programme de conservation mené avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Parc naturel des Grands Causses. Afin de les identifier, ils avaient été équipés de bagues et certaines de leurs plumes avaient été décolorées. Ils avaient également été équipés de balises GPS, afin d'assurer leur suivi après leur envol. Ce sont ces dispositifs qui ont permis d'identifier l'oiseau et de le retrouver après que la balise ait donné l'alerte.

"Cet acte irresponsable ne doit pas rester impuni. Le PNC portera plainte aux côtés de la LPO pour destruction d'espèce protégée." a déclaré Anne Legile, directrice du Parc national des Cévennes.

Le Gypaète barbu est une espèce strictement protégée et menacée. La destruction d'espèce protégée est un délit punissable d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Le programme de réintroduction du Gypaète barbu:

Le programme LIFE GYPCONNECT mené par la LPO, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des grands Causses, est destiné à réintroduire l'espèce dans le département de la Drôme et dans le Massif central afin de rétablir l'existence d'échanges entre les populations des Pyrénées et des Alpes.

Depuis 2016, 33 gypaètes ont été réintroduits en France mais seuls 7 sont présents sur le territoire du Parc national des Cévennes. En dépit de sa taille impressionnante, le gypaète barbu est en effet un rapace relativement fragile, notamment dans ses premières années et il se reproduit lentement et tardivement. Le Gypaète barbu est le dernier des vautours intervenant sur une carcasse car il se nourrit quasi exclusivement d'os : son œsophage lui permet d'ingérer des os longs jusqu'à 30 cm. Les vautours, qualifiés de "cul de sac épidémiologique" jouent un rôle important pour l'équilibre des écosystèmes notamment en limitant les risques d'émergence et de dispersion de souches pathogènes.

Le Gypaète barbu

- Le Gypaète barbu est l'un des plus grands rapaces d'Europe.
- Son envergure varie de 2,60 à 2,90 mètres et son poids de 5 à 7 kilos.
- Il construit son nid dans une cavité abritée d'une paroi rocheuse. Il pond 1 à 2 œufs par an en hiver.
- Même si ces deux œufs parviennent à éclore, un seul poussin est élevé.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

